

L'Abeille.

VOL. I.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 30 NOVEMBRE, 1849.

No. 10.

LETTRE INÉDITE DU FRÈRE H. HOUSSART.

Suite.

Il est vray j'avois comme prévu ce mal et j'avois prié Sa Grandeur dès le dimanche des ramaux de ne point assister à l'office de ce jour parce que son pied étoit extraordinairement enflé et qu'il y avoit du danger que le froid n'en augmentât le mal; mais Sa Grandeur suivant l'attrait de sa dévotion et de son zèle n'eut aucun égard à mes prières et assista à tout l'office de ce jour qui est fort long: le mercredi au soir Sa Grandeur ayant été à ténèbres, elle se plaignoit beaucoup de son pied, sur quoy je luy dis que je dirois à M. le Supérieur de prier Sa Grandeur de ne point aller d'avantage à l'église cette semaine là, et qu'infailliblement il arriveroit quelque chose d'extraordinaire à ce pied. Elle me dit que ce n'estoit pas la peine d'en parler, et depuis ce moment là elle ne se plaignoit plus, de crainte qu'on l'empêchât d'assister au reste des offices de cette sainte semaine, aimant mieux souffrir que de manquer à ses dévotions et à l'ardeur de son zèle, pour assister devant le très St. sacrement, qui étoit extraordinaire dans ces temps là. J'auray plutôt fait, Monsieur, de vous dire en deux mots, que quand il s'agissoit du service de Dieu et de la charité du prochain, aucunes douleurs ny infirmités n'étoient capables d'y faire manquer Sa Grandeur en un seul point; mais quand il s'agissoit de civilité purement humaines, ou de visites inutiles Sa Grandeur prenoit toujours le prétexte de ses infirmités pour s'en dispenser et faisoit même, pour cela, quelquefois paroître estre plus incommodée qu'elle ne l'estoit en effet.

Mais ce qui fait mieux connoître la patience de Sa Grandeur dans ses plus grandes plaintes, c'est que quand on vouloit avoir égard à sa douleur et à ses plaintes et qu'on vouloit l'épargner, elle vouloit qu'on fit ce qui étoit nécessaire à ses playes sans avoir égard à ses plaintes et douleurs. En pensant la playe qui luy a causé la mort, sa douleur étoit si grande que tout le corps luy en frémissait; il se plaignoit d'une manière à tirer les larmes des yeux de ceux qui étoient présents. Le bon frère Boussat y estant un jour dit à Sa

Grandeur par compassion: Eh! bien, Monseigneur, que voulez-vous que nous faisons? que mettrons-nous sur votre playe? Sa Grandeur luy répondit d'un accent tout transporté et embrasé de l'amour de Dieu et les mains jointes: Mon frère, je ne veux que Dieu, faiste tout ce qu'il vous plaira et ce que vous jugez qu'il faut faire.

Mais, me direz-vous, Monsieur, puisque vous distes que Monseigneur estait si patient, pourquoi donc se plaignoit-il? de quels termes se servoit-il pour que l'on puisse juger qu'en se plaignant il souffrait patiemment? Voyez Monsieur, ses paroles et les termes les plus ordinaires: *O mon Dieu que je souffre, ayez pitié de moy, mon Dieu, ô Dieu d'amour, ô Dieu de bonté, ô Dieu de miséricorde, faites moy miséricorde, mon Dieu, votre sainte volonté soit faite, ô mon Dieu!* C'estoit les plaintes ordinaires que Sa Grandeur réitérait une infinité de fois, les mains jointes et les yeux élevez vers le ciel, avec une dévotion merveilleuse, non seulement dans les violentes douleurs que luy a causées sa dernière playe, mais encore dans toutes les grandes douleurs que je luy ay veu souffrir journellement pendant l'espace de vingt années que j'ay eu l'honneur d'être au service de Sa Grandeur, et ses plaintes étoient plutôt des élans d'amour de Dieu et de conformité à sa sainte volonté, que de véritables plaintes.

50. La mortification au boire et au manger n'est pas le moindre point de ses vertus, au contraire je crois que c'en est un des plus grands, quoyque bien des personnes l'ayt tenu pour un homme fort difficile en ce point. Il est vray qu'il faut l'avoir pratiqué et servy autant de tems que j'ay fait, pour avoir bien sçu connaître et discerner le vray d'avec l'apparent, car effectivement Sa Grandeur paroissoit beaucoup affectée de certains aliments, et méprisoit les autres d'une manière à faire croire qu'il recherchoit son goust; mais il est certain qu'il ne le recherchoit pas, bien au contraire il cherchoit à le mortifier en tout, c'est de quoy j'ay autant de témoins qu'il y a eu de personnes qui lui ont préparé à manger, et toutes conviendront avec moy qu'ils ne savoient comment assaisonner les viandes pour Sa Grandeur, parce que Sa Grandeur n'y vouloit aucun assaisonnement. Chacun

d'eux vouloient tâcher à luy faire de bons ragoust et de bon goust, et Sa Grandeur vouloit que les viandes n'eussent aucun goust, et pour cacher sa mortification en cela, elle se plaignoit des meilleures viandes et des mieux apprestées, en disant qu'elles ne valoient rien, c'est ce qui mortifioit extrêmement les cuisiniers et leur faisoit dire que Sa Grandeur étoit bien difficile. Si Sa Grandeur avoit, comme bien des Sts. ont fait, fait paroître sa mortification, et qu'elle eut déclaré que ces viandes bien apprestées étoient bonnes, mais qu'elle vouloit s'en priver et n'en avoir que des moindres et mal apprestées afin de se mortifier, chacun auroit applaudi à Sa Grandeur, cela auroit calmé les esprits et auroit fait avoir à tous une grande estime de sa vertu et de sa mortification, mais c'est ce que Sa Grandeur fuyoit comme la peste, et en méprisant ainsi les bonnes viandes elle contentoit sa mortification sans qu'on s'en appercevût, en ne s'en faisant servir que de mechantes ou des moindres, et s'attiroit de plus, par une grande humilité toute admirable, le mépris de plusieurs et l'estime qu'on faisoit qu'elle étoit très difficile. Quelqu'un rapportant souvent à Sa Grandeur que l'on disoit qu'elle étoit fort difficile pour son manger, Sa Grandeur ne faisoit autre réponse que de dire fort tranquillement et doucement qu'il falloit les laisser dire.

Mais, me direz-vous, Monsieur, quelles étoient donc les viandes qu'il falloit servir à Sa Grandeur? Tous les cuisiniers et dépensiers qui ont été au Séminaire peuvent dire avec moy qu'il ne luy falloit que du bon pur et corrompu, et que pourveu qu'elle en eust de tel elle étoit contente; si on y ajoutoit du veau ou des volailles il falloit qu'elles fussent de même puantes et corrompues et propres à plutôt faire mal au cœur qu'à contenter le goust. Je l'ay veu plus de cent fois garder de la viande cuite dans sa chambre (car comme vous savez Mr., Sa Grandeur a toujours mangé dans sa chambre pendant les vingt dernières années de sa vie) (*) Je l'ay vu, dis-je garder de la viande cuite 5, 6, 7 et huit jours dans les chaleurs de l'esté, et lorsqu'elle étoit toute moisie et pleine de

(*) La chambre où Mgr de Laval fut transporté après le second incendie du Séminaire et dans laquelle il est mort, étoit située dans les appartements occupés ci-devant par Mgr. l'Archevêque, et remplacés aujourd'hui par la petite salle d'étude et le bureau de l'Abeille.